

Ouest France - Mardi 06 décembre 2016

« Profs d'école de musique, mais pas animateurs »

Les profs d'école de musique et de conservatoire enseignent 16 à 20 heures par semaine scolaire. Dans certaines villes de l'agglomération, ils assurent des stages pendant des vacances.

Entre 80 et 100 enseignants artistiques de conservatoire et d'école de musique du département sont attendus, vendredi, à la Maison des syndicats, à Nantes, à l'appel du syndicat national des enseignants et artistes (Snea-Unsa).

La raison ? Une remise en cause, selon le syndicat, du statut de ces enseignants. « L'enseignement artistique spécialisé dispensé dans les conservatoires et écoles de musique est menacé par diverses mesures, alerte Michel Ventula, secrétaire général du Snea-Unsa. Des directives pédagogiques, émanant du ministère de la Culture, obligent les collectivités à des dépenses devenues insoutenables, alors que les dotations de l'État diminuent. Parallèlement, des enseignants de mieux en mieux formés voient leurs conditions de travail se dégrader, de nombreuses collectivités souhaitant nier des spécificités professionnelles en les fondant dans une gestion territoriale aveugle. »

Les enseignants artistiques sont des employés territoriaux. Ils assurent un enseignement hebdomadaire entre 16 et 20 heures. Sans compter le temps de préparation de cours, d'entretien instrumental... Particularité de leur fonction : ils n'assurent pas de cours durant les vacances scolaires. D'où le souhait de certaines collectivités de faire appel à ces personnels pour « des projets de sensibilité à caractère plus social ».

À Carquefou, il a ainsi été demandé aux enseignants artistiques de l'école de musique de proposer un nouveau projet. « On souhaite qu'ils réfléchissent à diversifier les méthodes pédagogiques, explique-t-on à la Ville de Carquefou. Et qu'on



Les profs en conservatoire et école de musique assurent entre 16 et 20 heures d'enseignement par semaine. Dans certaines villes, il leur est demandé d'assurer des stages pendant les vacances scolaires.

évolue sur nos pratiques. On a une école de musique qui fonctionne bien. Mais il y a peut-être un public qui ne franchit pas ses portes. Pourquoi ne pas proposer, par exemple, des stages pendant les vacances scolaires ? »

« Ouvrir la pratique musicale »

L'idée : ouvrir la pratique musicale à davantage de jeunes. L'école planche actuellement sur un nouveau projet d'établissement. Des propositions seront présentées en mars.

À Saint-Herblain aussi, les profs de musique sont amenés à effectuer d'autres missions. « On leur demande de participer une semaine

au choix durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver ou de printemps à des stages d'initiation ou de pratique musicale, rappelle Jean-François Tallico, adjoint au maire de Saint-Herblain, en charge du personnel. Ça représente 16 heures sur une année. »

Une pratique qui existe depuis deux saisons, mais sous la forme du volontariat. Ce qui est nouveau ? Depuis la rentrée, tous doivent y contribuer. Objectif de la Ville, là aussi : permettre aux enfants qui ne pratiquent pas habituellement de découvrir la musique.

Le Snea-Unsa, lui, parle « d'animation ». « Ce n'est pas la vocation des enseignants artistiques, ni les

orientations prises dans les centres de formation, estime le syndicat national des enseignants et artistes. Le statut actuel est la conséquence de 50 années de construction d'un service public d'enseignement artistique spécialisé, avec une exigence de niveau. On n'est pas des agents techniques. On ne peut pas non plus se substituer à des animateurs. » « Ce n'est pas de l'animation, rétorquent les collectivités. Ce qu'on leur demande est lié à ce qu'ils savent faire. » Le syndicat doit être reçu jeudi, à la mairie de Saint-Herblain.

crédit France
Mardi 6 décembre
Yasmine TIGOE.
2016

Presse-Océan - Vendredi 09 décembre 2016 20:25 – Nantes

Nantes La colère des enseignants artistiques de la Maison des Arts

09.12.2016 20:25



Michel Ventula, syndicat national des enseignants et artistes (SNEA)

Photo PO - SP

Une partie des enseignants artistiques de la Maison des Arts à Saint-Herblain sont en colère. « On nous impose 16 heures de travail en plus sur le temps hors scolaire sans contrepartie pour faire garderie », fulmine l'un d'entre eux sous couvert d'anonymat. Ils se sont en effet réunis ce vendredi autour du syndicat national des enseignants et artistes (SNEA) en présence du secrétaire général Michel Ventula. « La mairie de saint-Herblain leur demande en effet de recevoir des enfants des quartiers sensibles durant une semaine afin que ces derniers découvrent l'activité artistique. L'idée est bonne mais les enseignants n'ont pas à se substituer aux centres de loisirs, cela n'entre pas dans le cadre de leurs missions. L'inquiétude est grande », dit Michel Ventula.

Une délégation syndicale a rencontré les élus de Saint-Herblain durant trois heures mais rien n'a été réglé. Ces derniers n'entendent pas les arguments des enseignants et restent campés sur leurs positions. « Ils proposent juste des formations d'animation pour ceux qui le désirent ». Sur les 45 enseignants, 37 ont accepté. "On est contraints et forcés", dit l'un d'eux. "Si on résume, on nous rajoute seize heures de travail dans l'année sans un centime de plus et dans une mission qui n'est pas la nôtre».



Syndicat National des Enseignants et Artistes
REGION PAYS DE LA LOIRE

Christophe Michon, Délégué Régional
Tél. : 06 10 91 52 48
Email :
christophe.m.drpd@snea.unsa@gmail.com

RÉUNION SNEA UNSA

Ouverte aux Enseignants-tes Artistiques

Vendredi 09 décembre 2016
NANTES
de 09h30 à 12h30

REVUE DE PRESSE

(3 articles)

Ouest France - Mercredi 14 décembre 2016

